



11/15 PLACE DE LA BOURSE
75061 PARIS CEDEX 02 - 01 40 41 46 46

26/04/2013 11:37:00

Lancement d'un éco-organisme pour les déchets chimiques des particuliers

PARIS, 26 avr 2013 (AFP) - Le premier éco-organisme chargé d'organiser la collecte et le traitement des déchets chimiques des ménages a reçu son agrément ministériel, a-t-il annoncé vendredi, complétant ainsi les filières existantes (emballages, déchets électroniques...)

Baptisé **EcoDDS**, pour "déchets diffus spécifiques", il vise à mieux récupérer les produits utilisés pour le bricolage, l'entretien automobile, la décoration, le jardinage, ou encore l'entretien de la maison, qui peuvent présenter des risques pour la santé et l'environnement.

Dans la longue liste des produits concernés, on trouve notamment peintures, vernis, colles, acétone, herbicides et engrais, déboucheurs d'éviers, liquides lave glace ou de refroidissement...

"En gros, tous les produits chimiques de consommation courante qui encombrant nos placards doivent finir demain dans nos bacs", a expliqué à l'AFP le directeur général de l'organisme Pierre Charlemagne.

EcoDDS regroupe les principaux acteurs du marché des produits grand public concernés, soit 31 fabricants et 17 distributeurs (supermarchés et grandes surfaces de bricolage essentiellement), qui paient une contribution à l'éco-organisme suivant le coût de traitement de chaque déchet.

"Ce sont les actionnaires, mais il y aura probablement entre 200 et 300 groupes de taille significative" dans le dispositif, a estimé M. Charlemagne.

Depuis un décret du 4 janvier 2012, ces fabricants et distributeurs doivent s'assurer de la prise en charge de la "fin de vie" des produits chimiques concernés.

"Jusqu'ici les entreprises ne payaient pas, c'était le citoyen qui payait dans les déchetteries" via les taxes locales. "Donc ce sont des déchets qui vont être financés pour les collectivités", a souligné le directeur général.

Le gisement théorique pour les particuliers est d'environ 50.000 à 70.000 tonnes par an. Aujourd'hui, seulement 20.000 tonnes sont rapportées en déchetterie, ce qui signifie que le reste va dans les poubelles normales, finit sur les trottoirs ou vieillit dans les placards.

"L'objectif est de passer à 33.000 tonnes dans trois ans", selon EcoDDS.

Sur un modèle dit de "responsabilité élargie des producteurs", lancé en France depuis 1992 avec la naissance d'Eco-emballages, les éco-organismes pour la collecte des déchets se sont multipliés ces dernières années.

map/fpo